

Appel à projets Dispositif Jeunes Pousses 2025 / 2026

Maison Maria Casarès

Créé dès l'automne 2016 par Johanna Silberstein et Matthieu Roy - artistes codirecteurs de La Maison Maria Casarès - le Dispositif Jeunes Pousses est un processus d'accompagnement de jeunes metteurs et metteuses en scène de la genèse d'un projet à ses premières représentations sur deux ans. Ce soutien de la jeune création était, dès les prémices de ce Centre culturel de rencontre, un de ses axes de développement lorsque Véronique Charrier a créé ce lieu de résidences en 1999. Cette attention s'inscrit dans la continuité du legs de son domaine par Maria Casarès à la communauté, en favorisant la transmission de l'art auquel elle s'est consacrée.

Les grands principes du Dispositif Jeunes Pousses

1°) Accompagner artistiquement les jeunes metteurs et metteuses en scène diplômés d'une école d'art publique, privée ou d'une université (jusqu'à 5 ans après la fin de leur formation) à réaliser l'une de leurs premières créations et à s'insérer dans le réseau professionnel pendant deux années.

2°) Former les jeunes artistes à la conception et à la direction d'ateliers de pratique théâtrale à destination de différents publics (enfants, adolescents, adultes) en fonction de leur recherche artistique.

3°) Transmettre les outils de base à l'administration ainsi qu'à la stratégie de production, de diffusion et d'implantation de leur travail.

Les différentes étapes de l'accompagnement

Année 1 : 2025

- Accueil en résidence deux semaines au printemps avec mise à disposition de l'espace de création, de chambres et prise en charge des repas de l'ensemble de l'équipe artistique et technique.
- Accueil en résidence deux semaines en septembre et présentation d'une étape de travail dans le cadre des « **Rencontres Jeunes Pousses [Maquette]** » organisées en coopération avec l'OARA.
- Formation aux ateliers de pratique et mise en place de ces ateliers sur le territoire.
- Formation aux outils de base de l'administration, à la stratégie de production, de diffusion et d'implantation.
- Bourse pour les frais de déplacements et un apport en production dont le montant sera communiqué à l'automne 2024.

Année 2 : 2026

- Accueil en résidence en fonction du temps nécessaire pour la finalisation de la création (peut aller jusqu'à deux semaines) au printemps, avec mise à disposition de l'espace de création, de chambres et prise en charge des repas de l'ensemble de l'équipe artistique et technique.
- Accueil en résidence une ou deux semaines en septembre selon besoins et présentation de la création dans le cadre des « **Rencontres Jeunes Pousses [Création]** », sur quatre jours pour deux représentations à destination du tout public, du public scolaire et des professionnels (en partenariat avec l'OARA).

MODALITÉS DE L'APPEL À PROJETS

1/ Les dossiers de candidature doivent être envoyés **avant le 15 mars (minuit)** par mail à l'adresse suivante : contact@mmcasares.fr

Aucun dossier ne sera étudié après ce délai.

2/ L'objet de votre message doit comporter dans l'objet les mentions suivantes : Dispositif Jeunes Pousses 2025 // Nom et prénom du metteur ou metteuse en scène

3/ Votre dossier de candidature sera composé : du formulaire de candidature dûment rempli et d'un dossier artistique (10 pages maximum en format PDF)

4/ Si vous n'avez pas reçu de mail accusant réception de votre candidature dans les trois jours suivants votre envoi, merci de nous contacter au : 05 45 31 81 22

Les dossiers de candidature seront examinés par un comité de professionnels associés **le 30 avril 2024.**

Les candidats retenus seront invités à rencontrer les deux codirecteurs pour un entretien **le 7 mai 2024 à Paris.**

Les résultats des Jeunes Pousses 2025/2026 seront publiés **le 10 mai 2024.**

DATES DES RÉSIDENCES JEUNES POUSSES PRINTEMPS 2025

RÉSIDENCE 1

Du 7 au 18 avril

Répétitions Rencontres Jeunes Pousses
et Rencontres Jeunes Pousses
Du 1er au 14 septembre

RÉSIDENCE 2

Du 12 au 23 mai

RÉSIDENCE 3

Du 2 au 13 juin

RÉSIDENCE 4

Du 16 au 27 juin